



Join us
and help defend
human rights in Europe!



[EN/FR]

Call for candidates for a secondment

Programme Manager

MONEYVAL and Criminal Asset Recovery Division

Directorate General Human Rights and Rule of Law



Location: **Strasbourg**



Reference: S27/2024

Deadline: 15/11/2024

Would you like to contribute to the activities of an international organisation working in the field of combating money laundering and the financing of terrorism? Are you an international, national, regional or local official or otherwise eligible for a secondment to the Council of Europe in accordance with your national legislation? If so, our mutually beneficial arrangement may be the right opportunity for you.

Who we are

With over 2 600 staff coming from all its 46 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.



The MONEYVAL and Criminal Asset Recovery Division is part of the Directorate of Security, Integrity and Rule of Law within the Directorate General Human Rights and the Rule of Law, and supports the work of two monitoring bodies, namely the Committee of Experts on the Evaluation of Anti-Money Laundering Measures and the Financing of Terrorism (MONEYVAL) and the Conference of the Parties to the [Council of Europe Convention on Laundering, Search, Seizure and Confiscation of the Proceeds from Crime and on the Financing of Terrorism \(CETS no. 198\)](#).

[MONEYVAL](#) is a permanent monitoring body of the Council of Europe entrusted with the task of assessing compliance with the principal international standards to counter money laundering, the financing of terrorism and proliferation financing, and the effectiveness of their implementation. MONEYVAL evaluates 33 countries and jurisdictions and makes recommendations to national authorities in respect of necessary improvements to their AML/CFT systems. The Convention CETS no.198 provides for a monitoring mechanism through a Conference of Parties responsible for monitoring the implementation of the Convention by Parties (currently 39).

The Council of Europe has its headquarters in Strasbourg (France) and has external presence in more than twenty countries. See here for more information about the [Council of Europe external presence](#).

Your role

As a Programme Manager you will:

- ▶ Provide expert assistance in the planning and implementation of the MONEYVAL evaluation programme, as set out in MONEYVAL's Rules of Procedure, including:
 - prior to the evaluation visit, conducting research and analytical work on information and data submitted by the evaluated jurisdiction to assess compliance against the relevant international standards, advising jurisdictions undergoing evaluation where submitted material needs supplementing, advising on the agenda for the on-site visits and generally supervising the administrative organisation and co-ordination of on-site visits;
 - accompanying the evaluation team on the on-site visits to advise and guide them, in particular, on relevant lines of questioning, the up-to-date interpretation of the international standards, to ensure all relevant issues are properly covered consistently with other evaluations, and to prepare a key findings document on-site for submission at the conclusion of the visit;
 - after the on-site visit, taking responsibility for the finalisation of the evaluation team's report for submission to the jurisdiction undergoing evaluation, in line with the timelines and processes set out in the procedures, preparing related plenary documents, assisting the evaluators and the MONEYVAL committee in plenary discussions, and finalising adopted reports and summaries with a view to their publication.
- ▶ Monitor countries' progress and draft follow-up reports, compliance reports, analytical reports, and briefings on relevant topics as necessary;
- ▶ Support the organisation of MONEYVAL's activities (plenary and working group meetings, typology work, trainings) and any other activity implementing [MONEYVAL's Strategy on anti-money laundering, combating the financing of terrorism and proliferation financing](#) (2023-2027);
- ▶ Contribute to the organisation of the activities of the Conference of the Parties to the CETS 198;
- ▶ Contribute to visibility and communication efforts, including through representation and participation to meetings in the Council of Europe and other fora.
- ▶ Promote Council of Europe values internally and externally.

What we are looking for

■ As a minimum, you must:

- ▶ hold a higher education degree or qualification in law, economics, finance, political science or other relevant field;
- ▶ have a minimum of 3 years of relevant professional experience in the field of anti-money laundering and combating the financing of terrorism, financial supervision or regulation;
- ▶ have a very good knowledge of one of the Council of Europe's official languages (English/French) and willingness to learn the other (English/French);

■ be a citizen of one of the 46 member States of the Council of Europe;

■ Demonstrate to us that you have the following competencies:

- ▶ Professional and technical expertise:
 - knowledge of international standards in the field of anti-money laundering and combating the financing of terrorism;
 - knowledge of practices of mutual evaluation in the area of combating money laundering and the financing of terrorism.
- ▶ Drafting skills
- ▶ Negotiation

Please refer to the
[Competency Framework](#)
of the Council of Europe

 - 1,6Mo

- ▶ Planning and work organisation
- ▶ Results orientation
- ▶ Communication

What we offer

■ If selected, a secondment at grade A1/A2 may be offered for a minimum period of 1 year, starting on 1 February 2025. The secondment may be prolonged or renewed, but the total duration may not exceed three years, except in cases of derogation granted by the Secretary General.

■ Throughout the period of secondment, you shall remain in employment or be paid by the member State from which you are seconded and shall receive no salary and no social and medical cover from the Council of Europe.

■ This secondment foresees a displacement allowance and travel expenses from the Organisation (in accordance with the Article 23 of [Committee of Ministers' Resolution CM/Res\(2012\)2](#)). In this regard, you will receive a monthly relocation allowance of €6.387,54 for the two first months and, as from the third month, a minimum of €3.182,79 which could be supplemented depending on your personal situation.

■ You will also benefit from the reimbursement of the travel and subsistence expenses incurred between your place of residence and the place of assignment when taking up your duties and on the completion of your secondment, as well as the corresponding expenses of your dependent family members should they accompany you.

■ And finally, every two months you get reimbursed for the travel expenses between the place of residence before your secondment and the place of assignment.

■ You will also be entitled to 32 working days leave per year and other benefits (including flexible working hours, training, possibility of teleworking, etc.).

Applications and selection procedure

■ The deadline for applications is **15 November 2024 (midnight Central European Time)**. Applications must be made in **English or French** using the Council of Europe online application system. You can create and submit your online application on our website (www.coe.int/jobs). Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make your profile the best for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration while applying.

■ You will note that in the on-line form you will be asked to select from a drop-down list, your country's Permanent Representation to the Council of Europe. When you submit your application, an e-mail will be sent directly to this Representation informing them about your application and asking them to validate your application within 10 working days. This validation is essential and so please ensure that your request is followed up correctly.

■ Only applicants who meet the conditions of the Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2) and who best meet the abovementioned criteria will be considered for selection and for the next stage.

■ As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified people, irrespective of sex, gender, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve gender parity in staff employed in each category and grade. At the time of appointment, preference between suitable people shall be given to the person of the gender which is under-represented in the

relevant grades within the category to which the vacancy belongs. During the different stages of the recruitment procedure, specific measures shall be taken to facilitate access for people with disabilities.



Rejoignez-nous
pour renforcer
les droits humains en Europe !



[EN/FR]

Appel à candidatures pour mise à disposition

Responsable de programme

Division MONEYVAL et recouvrement des avoirs criminels

Direction générale droits humains et Etat de droit



Localisation : Strasbourg



Référence : S27/2024



Délai : 15/11/2024

Voulez-vous contribuer aux activités d'une organisation internationale œuvrant dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ? Etes-vous fonctionnaire au niveau international, national, régional, local ou sinon éligible pour une mise à disposition au Conseil de l'Europe en application de votre législation nationale ? Si tel est le cas, notre dispositif mutuellement bénéfique pourrait être une bonne opportunité pour vous.

Qui sommes-nous?

■ Avec plus de 2 600 membres du personnel venant de ses 46 Etats membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits humains, de la démocratie et de l'état de droit. Nos trois valeurs fondamentales - **le professionnalisme, l'intégrité et le respect** - guident notre façon de travailler.



■ La Division MONEYVAL et recouvrement des avoirs criminels fait partie de la Direction de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit au sein de la Direction générale droits humains et État de droit, et apporte son appui aux travaux de deux mécanismes de suivi, à savoir le Comité d'expertes et d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) et la Conférence des Parties à la [Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme \(STCE No. 198\)](#).

■ [MONEYVAL](#) est un organe de suivi permanent du Conseil de l'Europe chargé d'évaluer le respect des principales normes internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, contre le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, et d'évaluer l'efficacité de leur mise en œuvre. MONEYVAL évalue 33 pays et territoires et adresse des recommandations aux autorités nationales concernant les améliorations nécessaires à leurs systèmes de LBC/FT. La Convention STCE no. 198 prévoit un mécanisme de suivi par le biais d'une [Conférence des Parties](#) responsable du contrôle de la mise en œuvre de la Convention par les Parties (actuellement 39).

■ Le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg, en France, et est également présent dans plus de vingt pays. Plus d'informations sur la [présence extérieure du Conseil de l'Europe](#).

Votre rôle

■ En tant que Responsable de programme, vous serez amené-e à :

- ▶ fournir une assistance experte dans la planification et la mise en œuvre du programme d'évaluation de MONEYVAL, comme indiqué dans les procédures de MONEYVAL, notamment :
 - avant la visite d'évaluation, mener des recherches et un travail d'analyse à partir des informations et données soumises par la juridiction évaluée pour examiner la conformité avec les normes internationales pertinentes ; conseiller les juridictions évaluées dans le cas où la documentation fournie doit être complétée, les conseiller pour la préparation de l'ordre du jour des visites d'évaluation et, plus particulièrement, superviser l'organisation administrative et la coordination des visites d'évaluation ;
 - accompagner l'équipe d'évaluatrices et d'évaluateurs durant les visites d'évaluation afin de les conseiller et de les guider, en particulier, sur les principales questions et l'interprétation actualisée des normes internationales ; s'assurer que tous les points soulevés sont couverts conformément aux autres évaluations, et préparer un résumé des résultats préliminaires à remettre sur place à la fin de la visite d'évaluation ;
 - après la visite sur place, finaliser le rapport de l'équipe d'évaluation pour le soumettre à la juridiction évaluée ; conformément avec le calendrier et les processus définis dans les procédures, préparer les documents relevant de la réunion plénière ; assister les évaluatrices et évaluateurs et le Comité MONEYVAL lors des discussions en plénière ; et finaliser les rapports adoptés et les résumés en vue de leur publication.
- ▶ suivre le progrès réalisé par les pays et élaborer des rapports de suivi, des rapports de conformité, des rapports d'analyse et autres notes sur des sujets pertinents selon les besoins ;
- ▶ contribuer à l'organisation des activités de MONEYVAL (réunions plénières et des groupes de travail, réunions de typologies, activités de formation) et toute autre activité mettant en œuvre la [Stratégie de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération \(2023-2027\)](#) de MONEYVAL ;
- ▶ contribuer à l'organisation des activités de la Conférence des Parties à la Convention STCE no. 198 ;
- ▶ contribuer aux efforts de visibilité et de communication, y compris dans le cadre d'activités de représentation et en participant à des réunions du Conseil de l'Europe et dans d'autres instances internationales ;
- ▶ promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation.

Ce que nous recherchons

■ Au minimum, vous devez avoir :

- ▶ une qualification de l'enseignement supérieur sanctionnée par un diplôme en droit, économie, finance, sciences politiques ou un domaine connexe
- ▶ au moins 3 années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la supervision ou la régulation financière ;
- ▶ une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (français / anglais) et une (bonne) connaissance (de base) de l'autre langue (français / anglais) ;
- ▶ la nationalité de l'un des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe ;

■ Postulez et démontrez que vous avez les compétences suivantes :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :
 - connaissance des normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de lutte contre le financement du terrorisme ;
 - connaissance des pratiques d'évaluation mutuelle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- ▶ Capacités rédactionnelles
- ▶ Planification et organisation du travail

Veuillez vous référer au
[Répertoire des
Compétences](#)
du Conseil de l'Europe

- ▶ Souci des résultats
- ▶ Communication

Ce que nous offrons

■ En cas de sélection, une **mise à disposition** du grade A1/A2, pourra vous être proposée pour une durée minimale d'un an], à compter du 1^{er} février 2025. Cette mise à disposition pourrait être prolongée ou renouvelée, mais la durée ne pourra pas dépasser trois ans, sauf en cas de dérogation accordée par le Secrétaire Général.

■ Tout au long de la période de mise à disposition, vous continuerez à occuper un emploi ou à être rémunéré-e par l'Etat membre par lequel vous êtes mis-e à disposition et ne percevrez aucun salaire ni couverture médicale et sociale du Conseil de l'Europe.

■ Cette mise à disposition prévoit une indemnité de dépaysement et une prise en charge des frais de voyage par l'Organisation (conformément à l'Article 23 de [la Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#)). Vous percevrez, en effet, une indemnité mensuelle de 6.387,54 euros durant les deux premiers mois et, à compter du troisième mois, un minimum de 3.182,79 euros qui serait éventuellement complétée en fonction de votre situation personnelle.

■ Vous bénéficierez, en outre, de la prise en charge des frais de voyage et de séjour entre votre lieu de résidence et le lieu d'affectation au moment de votre prise de fonction et à l'expiration de celle-ci, ainsi que des frais correspondants aux membres de votre famille si ces derniers vous accompagnent.

■ Et enfin, vous aurez droit à un remboursement tous les deux mois de frais de voyage entre le lieu de résidence avant votre mise à disposition et le lieu d'affectation.

■ Vous bénéficierez de 32 jours de congé de base par an et d'autres avantages (notamment horaires de travail flexibles, formations, possibilités de télétravail, etc.).

Modalités de candidature et de sélection

■ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **15 novembre 2024 (minuit heure Normale d'Europe Centrale)**. Les actes de candidature doivent être rédigés **en français ou en anglais** et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site www.coe.int/jobs, vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle mesure vos compétences font de votre profil le meilleur pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures ; veillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

■ Vous noterez qu'il vous sera demandé-e de sélectionner dans le formulaire en ligne, parmi une liste déroulante, la Représentation Permanente de votre pays auprès du Conseil de l'Europe. Lorsque vous soumettrez votre formulaire, un courriel sera ainsi directement envoyé à cette Représentation pour l'informer de votre candidature et pour lui demander de la valider dans les 10 jours ouvrables. Cette validation est indispensable, veuillez-vous assurer du bon suivi de votre candidature.

■ Seules les candidatures qui répondent aux conditions de la [Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#) et le mieux aux critères mentionnés ci-dessus seront sélectionnées et invitées aux étapes suivantes.

■ En tant qu'employeur qui promeut l'égalité des chances, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, le Conseil de l'Europe

tend à assurer une représentation paritaire de genre au sein du Personnel, par catégorie et par grade. Au moment de la nomination, la préférence sera donnée, entre les personnes susceptibles d'être nommées, à celle du genre sous-représenté dans les grades pertinents au sein de la catégorie dont relève l'emploi vacant. Au cours des différentes étapes du recrutement, des mesures spécifiques sont prises pour assurer l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.